

Quatorze lauréats distingués

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4307 - Mardi 24 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Jijel

Arrestation d'une terroriste âgée de 69 ans

Page 24



Industrie agroalimentaire/Confiserie & chocolaterie

Falco, un modèle d'entreprise exportatrice

Page 4

Réconciliation de l'Irak et de l'Arabie saoudite

Par Mohamed Habili

Les Saoudiens n'ont pas lésiné sur les moyens pour donner à leurs retrouvailles avec les Irakiens – qui quoique à dominance chiite, au point de vue politique à tout le moins, sont arabes après tout – tout l'éclat qu'appelle la fin d'une fort longue rupture des relations à la fois avec un peuple frère et un pays voisin. Mais si forte est aujourd'hui leur détestation des Iraniens, auxquels ils imputent à peu près tous les problèmes de la région, qu'une réconciliation avec eux n'est qu'un premier pas accompli par ceux avec lesquels ils renouent, qui doit conduire à terme à un isolement accru de l'Iran. Pour le dire, ou plutôt pour bien asséner le message, ils ont fait venir le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, à Riyad en même temps que le Chef du gouvernement irakien, Haider Al Abadi, car les Américains sont plus à l'aise qu'eux pour parler avec franchise aux Irakiens. Le message résonnait beaucoup moins comme un souhait que comme un ordre : maintenant que Daech s'effondre, qu'attendent les milices iraniennes pour quitter l'Irak ? Sous-entendu : qu'attendent les Irakiens pour leur indiquer la porte de sortie ? C'est peut-être la première fois qu'une réconciliation solennelle se fasse non pas à deux, entre gens concernés, mais à trois, le troisième homme étant là pour faire tomber les dernières réticences susceptibles d'être entretenues par l'une des parties, d'une certaine façon donc pour garantir la nouvelle alliance. *Suite en page 3*

Le bilan est toujours aussi lourd

Plus de 38 tonnes de kif saisies en 8 mois



Le cannabis ou «zetla» comme l'appellent les Algériens fait rage. En effet, plus de 38 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, dont 80,62% dans l'ouest du pays, durant les huit premiers mois de l'année 2017. [Lire page 2](#)

La cigarette menace de mort la moitié de la population algérienne

Le tabagisme tue en Algérie 45 personnes par jour

Page 2

Concert du chanteur Idir à Alger

Le rendez-vous avancé aux 4 et 5 janvier

Page 13

Criminalité
durant le 3^e trimestre
**Arrestation
de 940 individus,
dont 20 femmes**

LES ÉLÉMENTS du groupe-ment territorial de la Gendarmerie nationale ont arrêté 945 individus dont 20 femmes impliqués dans différentes affaires criminelles, durant le 3^e trimestre de l'année 2017, selon un bilan présenté lundi par ses services. Quelque 474 individus ont été arrêtés dans le cadre de la criminalité générale alors que 137 autres ont été interpellés dans le cadre du crime organisé, soit un total de 611 individus dont 19 femmes dont la tranche d'âge varie entre 18 et 30 ans. Concernant les vols, l'association de malfaiteurs, les agressions et les cambriolages, 94 affaires ont été enregistrées, outre l'arrestation de 117 individus dont une femme. Dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, 66 affaires ont été traitées ayant permis l'arrestation de 87 individus, en sus de la saisie de 5,523 kg de kif traité et de 1 927 comprimés psychotropes. S'agissant du faux et usage de faux, 24 affaires ont été recensées ayant permis l'arrestation de 28 individus avec la saisie du matériel utilisé, de documents administratifs, uniformes et d'autres effets. Concernant l'escroquerie et l'abus de confiance, 10 affaires ont été enregistrées, outre l'arrestation de 10 individus dont 3 recherchés ou faisant l'objet de mandats d'arrêt. En matière de lutte contre la migration clandestine, 28 individus de différentes nationalités ont été arrêtés dont certains impliqués dans des crimes d'infractions à la loi, ayant été présentés devant la justice et mis sous mandat de dépôt. Pour les recherchés, 33 individus ont été arrêtés au niveau des barages et différentes patrouilles, faisant l'objet d'un avis de recherche lancé par les autorités judiciaires. Ces individus ont été présentés devant la justice, indique le même communiqué. Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger a intensifié ses actions au troisième trimestre de 2017, en vue de lutter contre toutes formes de criminalité, notamment grâce aux renseignements et aux descentes dans les lieux dits «sensibles», ce qui a permis le traitement de plusieurs affaires et le démantèlement de réseaux criminels.

O. N.

■ *Le cannabis ou «zetla» comme l'appellent les Algériens fait rage. En effet, plus de 38 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, dont 80,62% dans l'ouest du pays, durant les huit premiers mois de l'année 2017.*

Par Thinhinene Khouchi

Chaque année, des dizaines de tonnes de résine de cannabis sont saisies. Le cannabis demeure, depuis un moment, au centre d'un important débat de société en Algérie. Comment faire pour mettre fin à cette plante nuisible à la santé mentale et physique de nos jeunes ? Selon un bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, plus de 38 tonnes de résine de cannabis ont été saisies en Algérie, dont 80,62% dans l'ouest du pays, durant les huit premiers mois de l'année 2017. «Au total, plus de 38 000 kg de résine de cannabis ont été saisies durant les huit premiers mois de l'année en cours, dont 31 025,6 kg dans la région ouest du pays (80,62%)», a précisé l'Office dans son rapport, se basant sur les bilans des trois services de lutte contre ce fléau, Gendarmerie, DGSN et Douanes.

La quantité de résine de cannabis saisie durant les huit premiers mois de 2017 a enregistré une baisse de 51,83%, en raison surtout du renforcement du dis-



PHD. R.

positif sécuritaire au niveau des frontières, selon une source proche de l'Office qui relève que malgré cette baisse les quantités saisies restent encore élevées. Selon ce rapport, 16,6% des quantités saisies ont été enregistrées dans la région Sud, 1,6% dans l'Est du pays et 1,05% dans la région Centre.

S'agissant des drogues dures, la quantité d'héroïne saisie a atteint 985,7 grammes durant les huit premiers mois 2017, contre 1 366,3 grammes durant la même période de 2016, en baisse de 27,8%, relève le rapport. La quantité de cocaïne saisie a également enregistré une très forte baisse de 92,56%, passant de 53 084,6 grammes

durant les huit premiers mois de 2016 à 3 951,4 grammes à la même période de 2017. En revanche, le bilan relève une très légère baisse des saisies de psychotropes, passant de 750 831 à 745 996 comprimés, soit une baisse de 0,64% durant cette même période de comparaison, dont 29,12% saisis dans l'ouest du pays.

Selon les investigations des services concernés, 25 735 individus ont été impliqués dans des affaires liées à la drogue, dont 134 étrangers durant les huit premiers mois de l'année en cours, indique le même bilan qui fait également état de 403 personnes en fuite. Le rapport a relevé que le nombre des per-

sonnes impliquées est en hausse de 4,64%, soulignant, par la même occasion, que parmi ces individus impliqués, 5 236 sont des trafiquants de résine de cannabis et 2 959 sont des trafiquants de substances psychotropes. D'autre part, 19 929 affaires ont été traitées par les services de lutte, contre 19 900 affaires durant la même période de 2016, soit une hausse de 0,15%. Sur le total de ces affaires traitées, 4 929 sont liées au trafic illicite de drogue, 14 985 relatives à la détention et à l'usage de drogue et 15 affaires en rapport avec la culture de cannabis.

T. K.

La cigarette menace de mort la moitié de la population algérienne

Le tabagisme tue en Algérie 45 personnes par jour

Le tabagisme fait des ravages en Algérie. Une personne meurt toutes les 6 secondes et 45 personnes chaque jour à cause du tabac. En tout, 15 000 personnes sont tuées chaque année par la cigarette. En plus, pas moins de 47 % de la population fument. Chez les adultes, presque la moitié ont un usage du tabac. C'est là le constat alarmant du Professeur Djamel Eddine Nibouche, chef du service cardiologie de l'hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet) à Alger. Invité hier, lors de l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, le professeur Nibouche, fait état de plus de 47% de la population, dont 20% des jeunes, qui ont un usage quotidien du tabac. Le constat est encore plus lourd

chez les adultes. Chez cette catégorie d'âge, presque la moitié sont fumeurs. Selon le professeur, d'ici à vingt ans, la moitié de la population algérienne risque de développer des maladies graves à cause de son tabagisme. Le P^r Nibouche prévoit que les dégâts du tabac seront encore plus importants à l'avenir. Selon le professeur, le phénomène du tabagisme touche de plus en plus d'élèves, puisque le tabac reste à la portée de tout le monde. En Algérie, l'âge d'initiation au tabagisme se situe autour de 15 ans et l'enfant a un accès très facile à ce poison. «C'est ça le véritable problème», soutient-il. Se désolant de ce constat, l'invité de la rédaction de la Chaîne III cite des enquêtes réalisées au niveau des lycées. «J'ai assisté

récemment à une enquête réalisée à Ain Defla. Sur 16 lycées, on a constaté que 70 % des garçons fument. Il y a aussi une enquête de la Forem qui montre que 8% des filles fument au quotidien», a détaillé le Professeur Nibouche.

Pour faire face à ce phénomène qui a pris des proportions inquiétantes ces dernières années, le Professeur Nibouche, rappelle que plusieurs textes juridiques et réglementaires ont été promulgués par les pouvoirs publics pour lutter contre le tabagisme. Il cite dans ce cadre, le décret exécutif de 2001 fixant les lieux publics où l'usage du tabac est strictement interdit ainsi que la signature en juin 2003 de la convention-cadre de lutte antitabac, qui est entrée en vigueur en 2005. Le praticien souligne qu'il

à eu des acquis importants en matière de législation. Mais, regrette-t-il, «les textes de loi existent depuis des années, mais ils ne sont pas souvent appliqués sur le terrain». Qualifiant le tabagisme en Algérie d'un véritable fléau social, l'invité de la radio Chaîne III appelle à une action de lutte collective et de prévention, basée sur la responsabilisation de chaque individu. «On ne peut pas assurer la santé d'une population sans la participation personnelle du citoyen», a-t-il conclu.

Pour l'hôte de la radio, le tabagisme est une véritable problématique de santé publique tenant compte des conséquences néfastes sur la vie humaine.

Louiza Ait Ramdane

Prix du président de la République du journaliste professionnel

Quatorze lauréats distingués

■ Ce prix, institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'ouvrait cette année au thème de la préservation de l'environnement. Le ministre de la Communication, plusieurs membres du gouvernement, des directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes étaient présents lors de cette soirée événement qui honore chaque année les journalistes professionnels.

Par Meriem Benchaouia

Les noms des lauréats du Prix du président de la République du journaliste professionnel ont été dévoilés, dimanche soir, au Centre international des conférences Abdellatif-Rahal, à Alger. Dans sa troisième édition, le prix a été attribué à 14 lauréats exerçant dans différentes catégories de médias, sélectionnés parmi 212 postulants au départ. Ce prix, institué le 3 mai 2015 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'ouvrait cette année au thème de la préservation de l'environnement. Le ministre de la Communication, plusieurs membres du gouvernement, des directeurs de presse ainsi que de nombreux journalistes étaient présents lors de cette soirée événement qui honore chaque année les journalistes professionnels. Djamel Kaouane a indiqué, à cette occasion, que la participation «appréciable» des journalistes traduisait un degré «élevé de la conscience» au sein des médias quant à la nécessité d'adopter et de traiter le sujet de l'environnement en tant que question nationale et humanitaire. Le sujet de la compétition pour le prix est «un appel pressant» pour l'adhésion de tous à la préservation de l'environnement et la protection des ressources naturelles et vitales, a estimé M. Kaouane, pour qui le sujet de l'environnement «est une des questions en lien direct avec le quotidien du citoyen et déterminante de l'avenir des futures générations». Le premier prix de la catégorie télévisuelle a été attribué à la journaliste de



Ph/D. R.

l'Entreprise publique de télévision (EPTV) Selma Djellabi, pour son reportage «L'environnement, une ressource et un défi», le deuxième prix est revenu à Nadia Bayadh de la même entreprise pour son reportage intitulé «Le lac de Réghaïa», tandis que le troisième prix a été attribué à Hassiba lbelaidene de la chaîne de télévision privée Chourouk TV, pour son reportage «Boumessaoud, le village le plus propre». Le premier prix de la catégorie presse écrite a été, quant à lui, attribué au journaliste Hichem Boumedjout du journal «El Massa», pour son reportage «Un environnement sain», le second à Fouad Irnaten du journal «El Moudjahid» pour son reportage intitulé «Un paradis, les pieds dans l'eau», alors que le troisième prix est revenu à Mostapha Bestami du journal «El Khabar» pour son article «Les gaz des véhicules ou la mort lente». Concernant les travaux de la catégorie radiophonique, le premier récompensé est celui de Abderezak Dendani de la station locale de Bordj Bou-Arréridj pour son reportage sur «Les car-

rières», le deuxième prix est revenu à Lamia Sakri et Said Bada de la chaîne II pour leur reportage «Le droit coutumier» en langue amazighe dans sa variante chaouie, tandis que le troisième prix a été raflé par Sahnoun Benameur de la radio locale d'El Bayadh pour son reportage «L'environnement est un comportement». S'agissant du prix de la presse électronique, le premier prix a été attribué à Ali Gasma de la Radio Net multimédia (EPRS) pour son travail intitulé «Je t'en prie, ne jette pas !», le deuxième prix est revenu à Khaled Taâzibit de l'APS multimédia pour son reportage «Le recyclage», et le troisième prix a été remporté par Hacène Kheroubi du journal électronique Cherchel News pour son reportage «Le projet du nouveau port du centre de Cherchell». Pour le prix illustration photo, un prix unique a été attribué au photographe du journal «En-Nasr» pour des photos illustrant un reportage de presse sur l'environnement (aménagement de l'Oued Rhumel), alors que le prix du jury est revenu à Moussa

Khider de la chaîne II de l'EPRS pour son reportage «Le village le plus propre, une idée à suivre», présenté en langue amazighe dans sa variante kabyle. Par ailleurs, des prix honorifiques ont été décernés à plusieurs professionnels des médias. Une distinction spéciale a été attribuée à Ali Habib, de son vrai nom Daniel Huguet, un ami de l'Algérie et de la Révolution, ainsi qu'au défunt directeur de la publication du journal «La Tribune», Hassan Bachir-Cherif, qui faisait partie des membres du jury jusqu'à son décès en juin dernier. Le jury de ce prix, présidé par l'éditeur et romancier Mouloud Achoura, a été honoré lors de cette cérémonie. Le président du jury a indiqué lors de cette cérémonie que la plupart des travaux «concernait l'audiovisuel, ce qui atteste de la dynamique de ce secteur dans notre pays», ajoutant que les membres du jury «avaient travaillé en toute coordination et la sélection s'est faite dans le consensus».

M. B.

Élections locales

Le RND «veillera» à ce que ses élus tiennent régulièrement des sessions ouvertes aux citoyens

Le Rassemblement national démocratique (RND) a assuré que ses élus, dont les noms sortiront des urnes, lors des prochaines élections locales, tiendront des «sessions régulières et ouvertes aux citoyens», indique cette formation politique dans le programme électoral publié sur son site internet. «Le Rassemblement national démocratique (RND) veillera à ce que ses élus locaux tiennent régulièrement des sessions ouvertes aux citoyens de la commune pour présenter des bilans d'étapes sur l'exécution de leur mandat», souligne le parti à la veille des élections des Assemblées communales et de wilayas, prévues le 23 novembre prochain. Le parti considère aussi que la relance du développement local aura besoin

d'Assemblées communales et de wilayas, dont les élus «se distingueront par la compétence, par l'intégrité et par la loyauté envers les citoyens». Les candidats du Rassemblement «se distinguent par la compétence», estime ainsi le parti, ajoutant qu'«ils se distinguent aussi par l'intégrité qui est une tradition au RND». Il rappelle alors, que sur plus de 6 000 élus locaux, «le parti a compté moins de 200 poursuivis en justice, et moins d'une cinquantaine qui ont été condamnés», relevant que les candidats du parti aux élections «seront également loyaux envers les citoyens». «Le parti et ses élus ne font pas de clientélisme dans la gestion des affaires publiques», affirme la même source. Le RND précise, en outre, qu'il assistera ses élus

locaux avec un guide contenant des conseils sur la bonne gestion locale ainsi qu'avec des rencontres et des séminaires de formation. Revenant sur les objectifs qu'il s'est assignés depuis l'émergence, en Algérie, d'une crise financière, le RND, souligne que le pays «vit depuis plus de trois années une crise financière qui persiste et qui a ralenti les réalisations du pays en matière de développement». Il rappelle alors que les cadres du RND siégeant au gouvernement, sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, «ont dégagé une solution à cette crise financière, sous la forme d'emprunts du Trésor public auprès de la Banque d'Algérie», assurant que ceci «permettra de dynamiser encore plus le développement, avec une priorité au développement local».

«Les programmes communaux de développement (PCD) verront ainsi leurs crédits multipliés par trois, passant de 35 à 100 milliards DA par an, tel que confirmé, dans le Plan d'action du gouvernement et le projet de loi de finances pour 2018». Citant les engagements financiers du Fonds des Hauts-Plateaux et du Fonds du Sud, qui «débourseront chacun, l'année prochaine, plus de 50 milliards DA», parallèlement au Programme de développement rural, y compris dans les zones de montagnes, la même source confirme qu'«il apportera encore plus de ressources et plus de moyens pour le développement local». Le Rassemblement observe également que l'Etat a en outre «pris la décision de dégeléer beaucoup de réalisations socio-éducatives

LA QUESTION DU JOUR

Réconciliation de l'Irak et de l'Arabie saoudite

Suite de la page une

La présence de Rex Tillerson avait probablement un autre but : faire comprendre aux Irakiens qu'il est temps pour eux de choisir leur camp, qu'ils ne peuvent pas rester longtemps assis entre deux chaises, être à la fois amis des Américains et des Iraniens. Qu'en somme le temps est venu pour eux de dire ce qu'ils sont en premier, des arabes ou des chiites. Que le temps où ils pouvaient l'être jusqu'à un certain point est maintenant dépassé, l'administration Trump étant décidée à sortir de l'accord sur le programme nucléaire iranien, et donc à sévir contre la République islamique dans les meilleurs délais. Le même Rex Tillerson a donné le sentiment de profiter de sa présence à Riyad à cette heureuse occasion pour s'improviser une mission : réconcilier le Qatar avec l'Arabie saoudite. Si même l'Irak et l'Arabie saoudite sont parvenus à rétablir leurs relations, rompues depuis près d'une trentaine d'années, et ce en dépit de tout ce qui les sépare, n'y aurait-il pas moyen de hâter la réconciliation entre le Qatar et ses quatre boycotteurs ? Mais la faveur de pouvoir contribuer à cette deuxième bonne œuvre ne lui pas été accordée par l'Arabie saoudite. Celle-ci était du reste d'autant moins portée à le faire à ce moment précis que le rétablissement de ses relations avec l'Irak, tout de même un bien gros morceau, ne la prédisposait pas à des ouvertures en direction du petit Qatar. Elle peut se montrer conciliante avec l'Irak, et même condescendre à faire le premier pas pour renouer avec lui, mais qu'on n'attende pas d'elle qu'elle fasse montre des mêmes sentiments envers un de ses vassaux traditionnels. Rex Tillerson a été obligé à Doha d'alléguer l'impossibilité de sa mission pour justifier son échec. La rupture des relations d'avec le Qatar n'en est après tout qu'à son cinquième mois. Quand on sait que celle d'avec l'Irak a duré 27 ans, on mesure le peu d'empressement des boycotteurs à lui trouver remède sans plus tarder. D'autant qu'aucune urgence ne les pousse en ce sens, tous les effets indésirables de la rupture étant au préjudice du Qatar.

M. H.

bloquées ces dernières années par manque de ressources», citant «des milliers d'écoles, de collèges, de lycées, d'internats et de cantines dans le secteur de l'éducation nationale», ainsi que «des centaines de salles de soins, de centres de santé, de polycliniques et d'hôpitaux dans le secteur de la santé», et «des dizaines de projets pour améliorer l'alimentation en eau potable».

Amine H./APS

Industrie agroalimentaire/Confiserie & chocolaterie

Falco, un modèle d'entreprise exportatrice

■ Inscrit dans la série d'entretiens réalisés à l'occasion du FCE-EXPO, tenu en parallèle de l'université du Forum des chefs d'entreprises à la Safex-Alger du 18 au 20 octobre dernier, c'est au tour aujourd'hui de Abdelmadjid Aouchiche, directeur général de la Sarl Falco, située à Bordj Bou Arréridj, spécialisée dans la production de confiserie et chocolaterie, d'évoquer la performance de son entreprise dont les produits ont donné grande satisfaction tant localement qu'à l'étranger, mais aussi certaines contraintes auxquelles fait face son industrie.

Propos recueillis par Lynda Naill

Le Jour d'Algérie : Qui est Falco confiserie & Chocolaterie ?

Abdelmadjid Aouchiche : Construite sur des fonds propres à 90%, Falco confiserie & Chocolaterie est une affaire familiale qui a démarré en 2005 avec 22 ouvriers travaillant sur trois lignes de production. Aujourd'hui, un taux d'intégration variant entre 55 et 100%,



PH. SORVAJAL A.

l'usine dispose de 7 lignes pour 126 ouvriers. Avec la mise en service de la prochaine usine, actuellement en construction, se fera avec 17 lignes pour 240 ouvriers. Il s'agit d'une usine également implantée à Bordj Bou Arréridj, et qui s'étale sur une surface de 47 700 m² dont la première partie représente une surface de 22 000 m² couverts. A ce jour, nous sommes encore dans l'attente de l'autorisation du ministère du Commerce pour acquérir le revêtement de sol en céramique industrielle. Il s'agit d'un revêtement spécifique, dont l'importation a été interdite, dédié à notre type d'industrie étant donné que le carrelage, la

dalle de sol ou tout autre revêtement ordinaire ne résiste pas au poids des machines et la chaleur des fours que nous utilisons.

Hormis ce problème de revêtement, quelles sont les autres contraintes auxquelles vous faites face ?

Il s'agit notamment de l'accès aux matières premières. A titre d'exemple, aujourd'hui nous continuons à payer doublement le prix du sucre non au prix du cours sur le marché international.

Dans la confection de certains types de confiseries, nous avons besoin de fruits secs qui eux aussi sont désormais inter-

dités à l'importation pour la revente en l'état. Or nous, nous en avons besoin pour notre production et honorer nos commandes et engager de nouvelles. Ce qui risque de nuire à notre compétitivité à l'exportation.

Il est indéniable que nous sommes pour le protectionnisme de l'économie nationale et de son outil de production, mais si l'on attend de nous que nous renforçons nos capacités de production pour satisfaire le marché national et d'aller vers l'exportation, chose que nous sommes capables, il faudrait à mon sens exclure les entreprises de production de ces mesures restrictives à l'importation des matières premières.

Le Premier ministre, lors de son intervention à l'ouverture de l'Université du FCE à laquelle vous participez, a annoncé des nouvelles mesures au profit de la production nationale. Qu'attendez-vous exactement des pouvoirs publics ?

Ce n'est qu'une fois annoncées que l'on verra plus clair. Ceci dit, nous valorisons la présence du Premier ministre à cette rencontre car il est très important que les pouvoirs publics soient à l'écoute des «vrais» opérateurs économiques. C'est pour nous aussi un évènement important qu'il faudra multiplier vu qu'il permet d'envoyer un message fort aux pouvoirs publics en leur montrant ce dont l'entreprise algérienne est capable. Il va de soi que nous industriels, sommes inscrits dans la politique du gouvernement et nous sommes prêts à investir davantage. Nous travaillons toujours pour une meilleure qualité de nos produits, nous nous inscrivons dans l'innovation et pour l'exportation. Et encore fois, nous ne demandons pas à ce que les matières premières nécessaires à notre production soient subventionnées mais juste qu'on les achète au prix du marché inter-

national.

Vous venez d'évoquer l'innovation dans vos produits. Expliquez-nous ?

Falco Eclairs, Falco Trésor, Falco Eclairs chocolats, Dzair Loukoums, Helwet turc sont autant de gammes de confiseries que nous fabriquons depuis des années et pour lesquelles nous essayons d'innover et de donner de nouvelles textures à chaque fois. A titre d'exemple, à la traditionnelle Helwet turc, nous avons innové en la préparant à base de meilleures céréales. Nous venons également de produire Falco Eclair, qui est la première tablette de chocolat algérienne équivalent au Milka.

Avez-vous fait l'expérience de l'exportation ?

Bien évidemment. L'export pour nous n'est pas une affaire monstre, pour peu que la qualité et l'innovation soient au rendez-vous. Preuve en est, est que depuis des années, nous prenons part aux foires internationales particulièrement celles dédiées à l'agroalimentaire. Il s'agit d'une dynamique qui s'est consignée dans l'activité de notre société, faisant que la notoriété de nos produits a dépassé les frontières nationales. Depuis bon nombre d'années, nous exportons vers la France, les Emirats arabes unis, le Qatar où nous devons participer à l'occasion du déroulement du Salon international de l'agroalimentaire lundi (hier), en Arabie saoudite. Actuellement nous sommes en négociation avec bon nombre de pays dont le Canada.

Qu'en est-il de vos projets ?

Nous avons effectivement de nombreux projets. Je citerai le démarrage récent d'une nouvelle ligne de production de chocolat réel à base de beurre de cacao, également à Bordj Bou Arréridj. **L. N.**

Forum Afrique/Terrorisme

Messahel souligne le rôle «crucial» de la femme dans la lutte contre la radicalisation

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a souligné, lundi à Alger, le rôle «crucial» que joue la femme dans la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme. «Il y avait la place et le rôle cruciaux que joue la femme dans la lutte à la fois contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme», a indiqué M. Messahel à l'ouverture des travaux de la 1^{re} réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur l'Afrique de l'Ouest, indiquant que «c'est une dimension qui mérite d'être soulignée et encouragée davantage dans cette action collective de notre région contre ces fléaux».

Il a ajouté qu'en Algérie, et à l'image des autres composantes de la population, «les femmes



algériennes ont fait preuve, dans la guerre livrée par le terrorisme à tout le peuple, d'un courage qui restera gravé à jamais dans notre mémoire collective», affirmant que la victoire contre le ter-

rorisme «s'est faite grâce aux sacrifices, à la mobilisation, à l'engagement actif et à la résistance de la femme algérienne». Pour lui, «aujourd'hui les moudjahidates, à titre d'exemple, effec-

tuent auprès des jeunes filles, des mères, des travailleuses et même des prisonnières un «important» travail de prévention de la radicalisation et dé-radicalisation».

«Ce sont là quelques observations que je tenais à partager avec vous sur les défis qui interpellent nos pays individuellement et collectivement et dont la prise en charge nous commande de renforcer notre coopération aux plans bilatéral, régional et international», a-t-il souligné, ajoutant que l'Algérie «est animée de cet esprit, un esprit de partage, pour qu'un autre peuple ne subisse les affres de la violence que son peuple a lui-même subi».

Le ministre a tenu à «remercier les membres du GCTF pour la confiance qu'ils ont placée en l'Algérie en lui confiant, conjointement avec le Canada, la co-

présidence de ce groupe de travail sur l'Afrique de l'Ouest». «Nous y voyons à la fois, une reconnaissance des efforts consentis dans le cadre du Groupe de travail sur le Sahel en faveur du renforcement des capacités des pays de cette région dans leur lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, ainsi qu'une responsabilité pour continuer dans cette voie à l'échelle de toute l'Afrique de l'Ouest, meurtrie de plus en plus par l'activisme terroriste», a-t-il soutenu. Il a ajouté que l'Algérie, qui partage avec cette région de «fortes relations historiques, humaines, culturelles, économiques et surtout une puissante conscience de communauté de destin, ne ménagera aucun effort à cette fin».

Kamel L./APS

Projet de loi de finances 2018

Amélioration de certaines données de l'économie nationale

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouiya, a fait état de signes d'amélioration de données de l'économie nationale, notamment des exportations des hydrocarbures, outre le recul du taux d'inflation et l'amélioration de la couverture des dépenses de gestion grâce à l'augmentation du recouvrement de la fiscalité ordinaire, mettant en avant les grandes lignes de la politique financière nationale pour la période 2018-2020.

Par Salem K.

Exposant la situation économique en chiffres jusqu'à août 2017, le ministre a relevé une augmentation du prix du brut algérien avec une moyenne de 50,6 USD/baril, une reprise relative des exportations en hydrocarbures qui a atteint 21,3 milliards USD avec un léger recul des importations de marchandises, passant de 31,7 milliards USD à 30,8 milliards USD en 2017, ce qui a entraîné un ralentissement du déficit de la balance commerciale, passant de 11,4 milliards USD à 7,1 milliards USD à fin août 2017. Le ministre a évoqué également un recul du taux d'inflation qui s'est établi fin août 2017 à 5,7% contre 6,5% durant la même période de l'année 2016. Le déficit du Trésor a reculé à près de 380 milliards de dinars fin juin 2017 contre 1 769 milliards de dinars durant la même période de l'année 2016, a ajouté M. Raouiya, imputant ces chiffres à une augmentation des recettes et un recul des dépenses. En dépit de ces chiffres, l'économie nationale devra, poursuit le ministre, faire face à plusieurs défis à la lumière de la contraction de la liquidité, l'épuisement de l'épargne publique à compter de février 2017, et un recul des réserves de change en raison de l'effondrement des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux ayant conduit à une réduction des recettes et mettant le Trésor public sous pression. Pour le ministre des Finances, cette situation nécessite le maintien d'un niveau acceptable de croissance en vue de garantir une prise en charge adéquate de la demande sociale et la création de suffisamment d'offres d'emploi, toute en garantissant un service public convenable. Devant ces données et les prévisions de la croissance économique mondiale et les tendances du marché pétrolier, le projet de loi de finances 2018 a été élaboré sur la base d'un prix référentiel fiscal de 50 USD/baril pour la période 2018-2020, avec un prix de marché de baril brut à 50 USD en 2018 et de 55 USD en 2019 et 2020. Le taux d'inflation devrait, selon les chiffres fournis par le ministre, s'établir autour

de 5,5% en 2018, 4% en 2019 et 3,5% en 2020. Le taux de croissance économique devrait quant à lui atteindre +4% en 2018, +4,1% en 2019 et 4,8% en 2020. Le PLF 2018 prévoit une dépense publique de l'ordre de 8 628 milliards de dinars en 2018, en hausse de 21% par rapport à la clôture de 2017 ainsi que 7 562 milliards de dinars en 2019, et de 7 369 milliards de dinars en 2020. En outre, le PLF 2018 prévoit une augmentation des recettes fiscales d'une moyenne de 10% annuellement pour la période 2018-2020. Par ailleurs, les recettes des hydrocarbures devraient atteindre 34,4 milliards USD en 2018, 38,3 milliards USD en 2019 et 39,5 milliards USD en 2020, a indiqué le ministre des Finances. Pour ce qui est des importations de marchandises, elles devraient atteindre, selon le ministre, 43,6 milliards USD en 2018, 41,4 milliards USD en 2019 et 40,9 milliards USD en 2020. Le taux des réserves en change national, 105 milliards USD actuellement, devrait reculer à 85,2 milliards USD en 2018 (équivalent à 18,8 mois de recettes), 79,7 milliards USD en 2019 (18,4 mois de recettes), et 76,2 milliards USD en 2020 (17,7 mois de recettes), a ajouté M. Raouia. Les crédits de la balance de paiement devraient atteindre pour la période 2018-2020, -11,9 milliards USD en 2018, -5,5 milliards USD en 2019 et -3,5 milliards USD en 2020, a encore indiqué le ministre. Quant au déficit du Trésor public, il connaîtra une tendance baissière en passant de 2 344 milliards de dinars en 2016 à 1 963 milliards de dinars en 2018, pour atteindre 55 milliards de dinars seulement en 2019, ajoutant que ce déficit sera essentiellement couvert par le recours au financement non conventionnel et la valeur excédentaire injectée dans le Fonds de régulation des recettes (FRR). Les besoins en financement sont estimés, selon M. Raouiya, à 570 milliards de dinars en 2017, 1 815 milliards de dinars en 2018 et 580 milliards de dinars en 2019. Pour l'année 2020, «le Trésor public ne devrait pas recourir à une quelconque forme de financement en raison du faible déficit devant être enregistré». S'agissant des dépenses de



Abderrahmane Raouiya, ministre des Finances

gestion et d'équipement, le PLF prévoit une légère augmentation des dépenses de gestion, tandis que la couverture de ces dépenses, en recettes ordinaires, passera de 73% en 2016 à 86% en 2018, pour atteindre 90% en 2020. Une augmentation de quelque 60% est prévue en 2018 dans les dépenses d'équipement, et devrait reculer à 31% en 2019, puis à 7% en 2020. Par ailleurs et concernant les dispositions prévues dans le PLF 2018, le ministre a indiqué qu'un impôt sur la fortune a été institué à travers le réaménagement de l'impôt actuel sur les biens et la proposition d'instituer une retenue à la source de l'ordre de 5% exemptée de taxes, sur les commerçants de tabac avec un relèvement du taux de l'impôt sur la consommation locale du tabac. Le PLF 2018 prévoit également une proposition en vue de relever la taxe sur les produits pétroliers (TPP) de 5 DA/litre pour l'essence et de 2 DA/litre pour le gasoil, et l'élargissement de l'imposition fiscale sur le surplus de la valeur réalisée y compris sur les habitations principales, à l'exception des habitations collectives qui constituent l'unique propriété. Le PLF 2018 propose, par ailleurs, la révision de l'impôt sur les véhicules d'entreprises, l'exemption d'impôt pour les ventes de l'orge et du maïs et le relèvement, de 3 à 5%, de la taxe appliquée sur les propriétaires de terres non exploitées et à usage industriel.

Un baril de pétrole entre 70-80 UDS écarté

Par ailleurs et en réponse aux préoccupations des députés, membres de la Commission du budget et des finances, M. Raouiya a indiqué que l'élaboration du PLF 2018 a été effectuée dans un contexte particulier, caractérisé sur le plan interne

par la poursuite des pressions financières, et sur le plan externe, par la non-stabilité des marchés pétroliers, en dépit de l'accord d'Alger portant réduction de la production et qui a été prolongé jusqu'à mars 2018 pour aboutir à la stabilité des cours du pétrole. Dans ce contexte, le ministre a écarté, à moyen terme, un prix du baril entre 70 et 80 USD, et ce, en raison d'un retour éventuel du gaz de schistes sur les marchés. Un prix de référence fixé à 50 dollars a ainsi été adopté. Il a souligné, à ce propos, que l'excédent en cas d'amélioration des prix sera versé au Fonds de régulation des recettes (FRR). M. Raouiya a, en outre, indiqué que l'Etat n'imposera pas, au titre de ce projet de loi, d'autres impôts aux citoyens, ajoutant qu'il est impossible, en cette conjoncture, de renoncer brusquement à la politique de subvention. Il a précisé qu'un fichier national réservé aux personnes qui ont le plus besoin de ce soutien est en cours d'élaboration. Ce dernier sera prêt dans deux ans et sera appliqué dans une wilaya-pilote avant sa généralisation. Pour ce qui est du recrutement, M. Raouiya a précisé qu'il reste ouvert dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'enseignement supérieur. D'autres entreprises, a-t-il dit, peuvent procéder au recrutement d'un cinquième du total des postes dont elles disposent, et ce, pour remplacer les départs à la retraite et les décès. Et d'ajouter que la Fonction publique emploie plus de 2,2 millions de fonctionnaires et que la modernisation des secteurs «requiert nécessairement une réduction de quelques postes». Dans le cadre de la modernisation, le ministre a déclaré que le PLF 2018 prévoit l'obligation faite aux commerçants de recourir au commerce électronique, avec une durée d'un an pour la généralisation de

ce dispositif, ce qui permettra une augmentation de la liquidité dans les banques et une résorption de la masse monétaire circulant sur le marché parallèle et l'amélioration du recouvrement fiscal. Concernant les répercussions des prix d'essence sur les secteurs de l'agriculture et de la pêche, ce qui pourrait entraîner, selon certains députés, une inflation, M. Raouiya a assuré que le ministère de l'Agriculture prendra en charge le soutien nécessaire aux prix des carburants destinés à ces secteurs.

S. K./APS

Bourse de Tokyo Le Nikkei ouvre en hausse

LA BOURSE de Tokyo ouvrirait hier en hausse, les investisseurs saluant la victoire aux élections législatives anticipées tenues dimanche au Japon de la coalition du Premier ministre, Shinzo Abe, dont la politique économique est favorable aux marchés. L'indice principal Nikkei, qui pourrait ainsi signer une 15^e séance dans le vert d'affilée, un nouveau record, a ouvert en hausse de 1,17% à 21 709,3 points, contre 21 457,64 points vendredi à la clôture. L'indice élargi Topix prenait 0,81% à 1 744,72 points dans les premiers échanges, contre 1 730,64 points vendredi en clôture. Le yen se dépréciait sensiblement par rapport au dollar et à l'euro, un effet favorable aux valeurs exportatrices japonaises. Un dollar s'échangeait lundi pour 113,98 yens, contre 113,26 yens vendredi à la clôture de la Bourse de Tokyo. Un euro valait 134 yens, contre 133,72 yens vendredi soir.

R. E.

Oran

L'aquaculture se dote d'une ferme pilote en élevage d'algues

■ La filière d'aquaculture à Oran s'est dotée d'une ferme pilote spécialisée en élevage d'algues à Misserghine, a-t-on appris auprès de la Direction de la pêche et des ressources halieutiques.

Par Ahlem N.

Cette ferme, deuxième du genre au niveau national après celle de Tamanrasset, fait partie d'une chaîne aquacole dans la capitale de l'ouest du pays qui dispose actuellement de fermes d'élevage de poissons et de mollusques, a-t-on indiqué. D'un investissement privé, cette ferme a été réalisée il y a un an après plusieurs expériences et études ayant duré cinq années pour produire sept quintaux de spiruline au niveau de quatre bassins situés au sein de serres, a fait savoir le promoteur, Anouar Redouane. En cas de réussite de ce projet, M. Redouane entend procéder à l'extension de cette ferme à partir de l'année prochaine pour augmenter la production en vue de satisfaire les besoins du marché en algues, a-t-il souligné. Il mise sur l'accroissement de la production pour se tourner vers l'exportation, a-t-il expliqué, signalant qu'il avait reçu des commandes de pays européens dont la France et l'Italie et de pays du Moyen-Orient. Pour développer cette activité aquacole aux avantages économiques et écologiques, le promoteur lancera une formation au profit de stagiaires dans ce domaine. A noter que ce promoteur, diplômé de l'Institut technologique de pêche et d'aquaculture

(ITPA) d'Oran, a reçu plusieurs certificats. Le kilogramme de spiruline est estimé à 14 000 DA eu égard à ses bienfaits, sachant que cette algue riche en vitamines contient 88% de protéines et est utilisée en pharmacie, parapharmacie et en alimentaire.

Plus de 5 700 logements seront attribués avant la fin de l'année

Plus de 5 700 logements seront attribués avant la fin de l'année en cours, a annoncé le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, en marge de la cérémonie marquant la Journée nationale des journalistes. Plus de 5 700 logements seront attribués avant la fin de l'année en cours dont 3 500 de type social locatif, 1 500 unités de type AADL et plus de 700 autres unités de type promotionnel aidé (LPA), a indiqué le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a saisi cette occasion pour présenter un bilan de ses activités durant ce dernier trimestre. Le même responsable a ajouté qu'une nouvelle opération de relogement est en cours de préparation au niveau de Haï Essanouaber (ex-Les Planteurs), faisant partie du programme des 11 000 logements, initié dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire ainsi que la levée du gel des crédits de paiement notamment pour le financement



PH: D. R.

de 1 500 logements, un programme initié dans le cadre de la résorption du RHP, à Haï Sidi El Bachir (Bir El Djir). Toujours concernant le logement, le wali a fait état de la libération des emprises pour la réalisation d'un programme supplémentaire de logements promotionnels aidés à l'initiative du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Ce programme pouvant accueillir sans contrainte aucune

10 000 logements dans ce segment et ce, à travers le territoire de la wilaya. Il a également fait part du démarrage du programme de location-vente au douar Arrarsa, dans la daïra de Bethioua et ce, après 5 ans d'arrêt. Cette dernière opération vise à éradiquer prochainement l'habitat précaire dans cette zone. Par ailleurs, le même bilan relève que dans le cadre de l'amélioration du service public, la réacti-

vation de la commission de wilaya chargée des recours mise en place pour la régularisation des constructions dans le cadre de la loi 15/08. Celle-ci a traité 43 dossiers dont plus 90% ont été régularisés. S'agissant des constructions illicites, les services compétents ont enregistré 34 infractions, selon la même source qui fait état de 12 interventions, appuyées par la force publique, ayant permis la démolition de 122 constructions érigées en violation de la loi sur l'urbanisme dont des constructions nouvelles et autres avancées illégales sur la voie publique. La dernière opération en date s'est déroulée la semaine passée au niveau de la ferme Khemisti qui a permis la démolition entre 26 constructions et fondations ainsi que l'arrestation de quatre escrocs qui s'adonnaient à la vente illégale d'assiettes de terrain, un fléau qui a pris une proportion alarmante touchant notamment les terres agricoles.

A. N./APS

Textar et Ain Taghourt / Bordj Bou-Arréridj Plusieurs projets de développement

Une série de projets de développement est actuellement en cours de concrétisation dans les communes de Textar et Ain Taghourt à l'est de Bordj Bou-Arréridj pour améliorer le cadre de vie des populations ciblées, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Il s'agit, entre autres, de la concrétisation du plan d'aménagement des agglomérations en cours de réalisation à l'instar du projet de 100 logements publics locatifs (LPL) dans la commune de Textar et 150 logements de même type dans la commune de Ain Taghourt dépourvus d'espaces verts et de détente, a-t-on souligné. Parmi les pro-

jets de développement dont ont bénéficié ces régions figure la deuxième partie du dédoublement reliant Textar à Ain Taghourt en passant par l'autoroute Est-ouest sur une distance de 10 kilomètres et dont les travaux seront «prochainement» réceptionnés. Un ultimatum de «trois mois» a été donné par le wali pour réceptionner les travaux restant sur 5,5 km, selon la même source. Le réaménagement de l'ancienne gare de la commune de Textar constitue un projet «phare» de développement de cette région permettant de faciliter les déplacements des habitants concernés vers la ville de Bordj Bou-Arréridj

ainsi que vers d'autres wilayas, a-t-on fait savoir. La commune de Taghrouit a bénéficié, dans le cadre des efforts de renforcement de l'alimentation en eau potable, d'un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 m³, alors que dans le domaine de la jeunesse et des sports il a été décidé de poser le gazon synthétique sur le terrain d'un stade de proximité implanté au chef-lieu de la commune en attendant le raccordement «prochain» des localités d'Oued Belhouchet, Kessir El Ghoul et Ouled Mosli au réseau de gaz naturel, selon la même source.

Said F.

Sidi Bel-Abbès

Ouverture d'une «université d'automne» dédiée à l'entrepreneuriat

Une «université d'automne 2017» dédiée à l'entrepreneuriat s'est ouverte dimanche à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel-Abbès sous le slogan «Apprends avant d'exercer», en présence de nombreux étudiants et cadres de l'antenne locale de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes et de la maison de l'entrepreneuriat. Lancée par le wali Tahar Hachani, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la diffusion de la pensée d'entrepreneuriat, sa promotion et son

développement en milieu universitaire, a souligné le chef du département de la faculté des sciences humaines et sociales, Tizi Miloud. «Cette université d'automne permet de rapprocher les étudiants de l'administration, car elle est destinée aux filières techniques d'ingénierie et d'économie», a-t-il déclaré, mettant l'accent sur la nécessité d'intégrer l'université dans le développement de pays par la mise en œuvre de projets lucratifs en faveur d'étudiants bénéficiaires du soutien de l'Etat à la création de petites et moyennes entre-

prises (PME). Cette université permet à la maison de l'entrepreneuriat et à l'Ansej d'accompagner 1 500 étudiants dans la création des micro-entreprises et plus de 3 000 étudiants dans la mise à niveau pour les quatre prochaines années. L'ouverture de cette université d'automne, qui se poursuit jusqu'au 26 octobre en cours, traduit le lancement de la concrétisation du partenariat entre entreprises économiques et l'université en assurant l'accompagnement et la consultation par des spécialistes, a souligné le directeur de

la maison de l'entrepreneuriat, Djelloul Zidane. Le même responsable a ajouté que cette initiative vise à inculquer la culture d'entreprise aux universitaires, surtout les étudiants en Master 2 à créer leurs micro-entreprises pour participer à la dynamique de développement dans la wilaya et de fournir des emplois. Le rôle de l'université d'automne est de faire connaître aussi les mécanismes et dispositifs mobilisés par l'Etat pour la création de micro-entreprises et la réussite de projets d'investissement, a-t-on ajouté.

L. T./APS

Relizane Relogement de 68 familles dans de nouveaux logements à Bendaoud

PAS MOINS de 68 familles résidant dans le vieux bâti dans la commune de Bendaoud (wilaya de Relizane) ont été relogées dans de nouveaux logements sociaux, a-t-on constaté. Ces familles, qui résidaient dans des habitations précaires à haï «Miloud-Ameur-Ahmed», ont été relogées dans les nouveaux logements au groupement «Sid El Hadj», situé dans la même commune. L'opération de relogement s'est déroulée en présence des autorités de wilaya, dans une ambiance de joie des bénéficiaires qui ont longtemps attendu cette aubaine intervenant avant la saison hivernale. Les autorités locales ont mobilisé tous les moyens nécessaires pour assurer le déménagement des familles dans de bonnes conditions. La wali de Relizane, Nacera Brahimi, a annoncé, auparavant, l'attribution de 4 000 logements publics locatifs avant la fin de l'année en cours. La wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme de plus de 76 000 logements de différents programmes au titre des quinquennats (2010-2014) et (2015-2019), selon la direction de l'habitat, indiquant que 55 000 logements ont été réalisés et 20 000 sont en cours.

R. R.



Conflit du Sahara occidental

Kohler appelle à accélérer la reprise des négociations Maroc-Front Polisario

■ La 42^e Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco) a appelé, au terme de ses travaux de deux jours, l'envoyé personnel du SG de l'ONU, Horst Kohler, à accélérer le processus pour la reprise des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario, saluant, à cet effet, son déplacement dans la région.



Par Lamine H.

Horst Kohler a été nommé le 16 août dernier en qualité d'envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental. Il a visité depuis dimanche dernier le Maroc, les camps des réfugiés sahraouis et l'Algérie avant de se rendre en Mauritanie, dans le cadre d'une visite pour relancer les négociations entre les deux parties en conflit (le Maroc et le Front Polisario), après cinq années de gel, dû aux blocages par le Maroc. Par ailleurs, la conférence a rappelé que le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui «doit demeurer la centralité absolue des résolutions onusiennes», déplorant, à ce titre, «l'inaction de l'Assemblée générale de l'Onu et du Conseil de sécurité». «Nous dénonçons également l'incohérence de la communauté internationale qui continue de considérer le Maroc comme un interlocuteur "acceptable" alors qu'il s'agit de l'occupant», a indiqué le texte final,

adopté à l'issue des travaux tenus samedi et dimanche à Vitry-sur-Seine (sud de Paris), relevant que cette «contradiction inacceptable doit être constamment rappelée à nos interlocuteurs politiques». A cet effet, la conférence préconise d'organiser la préparation d'une nouvelle offensive vers la IV^e Commission de l'Onu et de préparer des dossiers qui seront défendus par des Etats membres de celle-ci, en vue d'étendre et amplifier les responsabilités du Secrétaire général en matière d'éducation, de culture et de défense des droits des Sahraouis. En outre, la conférence a considéré qu'en Europe, de nouvelles opportunités de plaider apparaissent dans la mesure où le nouveau SG des Nations unies et son Envoyé spécial sont, tous deux, Européens. C'est dans ce sens, qu'elle s'engage à interpeller la Commission européenne et le Conseil européen afin qu'ils clarifient la manière dont ils vont mettre en œuvre l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 21 décembre

2016, dénonçant toute tentative de la part de l'UE de passer outre ou de contourner l'arrêt de la Cour, des tentatives visant la poursuite du pillage des ressources du territoire du Sahara occidental occupé. Les participants ont appelé, dans un cadre plus globale, l'Union européenne à se positionner en tant que partenaire sérieux de l'Union africaine et de l'Onu pour solutionner, dans le cadre du droit international, «un conflit qui n'a que trop duré». La 43^e Eucoco aura lieu en novembre 2018 à Madrid, a-t-on annoncé.

Large élan de solidarité en faveur de la cause sahraouie

Par ailleurs, la Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui a vu un large élan de solidarité exprimé par les participants au peuple sahraoui dans sa lutte pour son autodétermination et l'indépendance. Outre l'Algérie, représentée à cette conférence par une forte délégation

parlementaire, et connue pour sa position immuable en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, plus de 300 personnes venues des quatre continents tels que : l'Italie, l'Espagne, l'Afrique du Sud, la Suède, la Mauritanie, le Venezuela et d'autres, ont participé à ce grand événement de solidarité sous le slogan «Autodétermination, droit inaliénable». Lors de ces travaux, le conseiller auprès de l'ambassade de la République bolivarienne du Venezuela en France, Gabriela Jaramillo, a réitéré le soutien de son pays pour la lutte du peuple sahraoui et a souligné «les bonnes relations entre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Venezuela». Pour sa part, le président de l'Union des forces de progrès en Mauritanie, Mohamed Ould Mouloud, a soutenu que la cause sahraouie a fait des progrès significatifs au niveau international. «Nous sommes ici pour confirmer la force des relations géographiques et historiques entre les deux pays ainsi pour renouveler le soutien de notre parti à la lutte du peuple sahraoui», appelant les Etats et les forces démocratiques à soutenir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté. Le maire de la commune française de Gonfreville l'Orcher, Albane Bruneau, a de son côté affirmé le soutien de sa municipalité à la lutte du peuple sahraoui, regrettant l'absence des médias français et la pratique de la black-out médiatique sur la question du Sahara occidental. Il a également souligné qu'il est très important d'organiser cet événement en France pour la mettre officiellement devant ses responsabilités. Egalement, le député italien Romanini Giuseppe, a appelé le Maroc en sa qualité de pays occupant, au respect de l'Arrêt de la Cour de justice européenne (CJUE), pour mettre fin au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, soulignant la nécessité d'informer l'opinion publique italienne sur les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental

occupé par le Maroc, en raison du blackout médiatique. Les travaux de la 42^e édition l'Eucoco ont débuté samedi à Vitry sur Seine et plusieurs thématiques ont été abordées durant les deux jours de travaux, à travers des ateliers et groupes de travail, qui ont porté notamment sur la situation politique, les droits de l'Homme et les ressources naturelles. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

L. H./ APS

Maroc Une grève nationale des médecins du service public le 1^{er} novembre prochain

LE SYNDICAT indépendant des médecins du service public au Maroc (SIMSP) a appelé à une grève nationale le 1^{er} novembre prochain ainsi qu'à une marche nationale à Rabat pour protester contre la situation au secteur de la santé au pays, ont rapporté des médias. Après deux débrayages les 28 septembre et 16 octobre, le SIMSP a de nouveau appelé dans un communiqué à «une grève nationale le 1^{er} novembre pour protester contre le mépris du ministère de la Santé à l'égard de la situation bouillonnante que vit le corps médical». Les médecins sont appelés à porter, durant la semaine suivant la grève, des insignes noirs montrant le chiffre 509. Un chiffre en référence à l'indice salarial 509 que le syndicat réclame comme base de rémunération, en lieu et place de l'indice salarial 336. Le communiqué annonce également une «marche nationale à Rabat qui démarra du siège du ministère de la Santé vers le Parlement». La date de celle-ci sera fixée ultérieurement. Les grévistes demandent une augmentation de leur rémunération afin de l'aligner sur celle des fonctionnaires. Ils réclament également «l'équivalence administrative entre le doctorat de médecine et le doctorat national».

Samy O./ agences

L'avocate Ingrid Metton dénonce les violences commises par le Maroc

L'avocate des militants pacifistes pour l'indépendance du Sahara occidental, Ingrid Metton, a dénoncé à Paris le traitement inhumain, la torture et la violence réservés par l'occupant marocain aux prisonniers politiques sahraouis, regrettant une transgression des Droits de l'Homme et une atteinte à la dignité humaine. Lors de son intervention à la Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui (Eucoco) à Vitry-sur-Seine (France), l'avocate a énuméré les sévices «subis par les détenus

politiques sahraouis dans les prisons marocaines». «Tous les prisonniers ont subi des exactions : ongles arrachés, suspensions par les poignets, brûlures sur le corps, insultes, injures, menaces, mais aussi des violences sexuelles», s'est-elle indignée. Dans ce sens, M^{me} Metton a tenu à rappeler que «si le Sahara occidental est un territoire occupé, toute violence contre son peuple constitue une violation des conventions de Genève». Le Maroc qui occupe depuis 1975 le Sahara occidental, poursuit-elle,

«empêche par tous les moyens le peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et empêche la mise en œuvre effective des principes et résolutions pris par l'ONU». En sa qualité d'avocate des militants sahraouis plaçant pour la défense des prisonniers politique du groupe Gdeim Izik, M^{me} Ingrid Metton, a révélé qu'elle-même a été victime de cette politique répressive dans l'exercice de ses fonctions et s'est vue expulsée de la Cour d'appel à Rabat au mois de mai dernier, lors du procès. R.M.



Semaine décisive en Catalogne

«Tous les scénarios» envisagés par les indépendantistes

■ Les dirigeants indépendantistes de Catalogne étaient discrets sur leurs intentions alors que débute une semaine décisive avec l'adoption attendue des mesures drastiques du gouvernement espagnol pour reprendre le contrôle de la région qui menace de faire sécession.

Par Rosa C.

«**N**ous devons prendre les décisions avec un maximum d'unité», a déclaré plusieurs fois dimanche Jordi Turull, porte-parole du gouvernement séparatiste catalan après avoir dénoncé «un coup d'État contre les institutions de Catalogne». Il a affirmé que «tous les scénarios» pour y répondre étaient envisagés. Les chefs de groupe au Parlement catalan devraient se réunir hier matin pour convoquer à nouveau les députés en session plénière, une séance qui offrirait une nouvelle opportunité aux séparatistes de déclarer unilatéralement l'indépendance. Samedi, le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy a annoncé qu'il allait demander au Sénat la mise en œuvre de l'article 155 de la Constitution pour l'autoriser à prendre le contrôle de l'exécutif catalan, de la police régionale et mettre sous tutelle le Parlement catalan, avec en ligne de mire l'organisation d'élections régionales début 2018. Le Sénat devrait voter ces mesures en

séance plénière vendredi. La décision de Mariano Rajoy intervient au moment où les indépendantistes menacent de déclarer unilatéralement l'indépendance de la Catalogne, région où vivent 16% des Espagnols. C'est pour l'Espagne sa plus grave crise politique depuis qu'elle a renoué avec la démocratie en 1977. Les indépendantistes se fondent sur les résultats d'un référendum d'autodétermination interdit organisé le 1^{er} octobre, qu'ils disent avoir emporté avec 90% des voix et un taux de participation de 43%. Le président indépendantiste de la Catalogne, Carles Puigdemont, a réagi samedi soir aux annonces de Madrid en dénonçant une atteinte à l'État de droit, qualifiée de «plus forte attaque» contre sa région depuis la dictature franquiste. Il a demandé que les parlementaires catalans se réunissent pour décider de la réponse à apporter à ces mesures. Jeudi, il avait menacé de convoquer le parlement régional pour proclamer l'indépendance si le gouvernement espagnol déclenchait l'article 155. Samedi soir pour-

tant, Carles Puigdemont n'a pas prononcé le mot «indépendance» dans son allocution. Son porte-parole a cependant déclaré qu'il faudrait «arriver au bout du mandat du 1^{er} octobre», découlant du référendum. Dans les faits, les mesures proposées par Mariano Rajoy, qui dispose au Sénat d'une confortable majorité pour les faire approuver, déboucheraient sur une suspension de facto de l'autonomie de la Catalogne, une région qui tient énormément à sa culture, sa langue et son autonomie reconquise après la mort de Francisco Franco. Les conservateurs espagnols soulignent que ces mesures doivent «restaurer» la démocratie en Catalogne, où la population est divisée sur l'indépendance, presque à parts égales, et organiser des élections dans un délai de six mois. Mais les doutes sont grands sur l'efficacité et les conséquences de ces mesures. El País, premier quotidien espagnol, qui soutient le gouvernement sur ce point, admettait dimanche qu'elles pourraient «entraîner des complications en termes d'ordre public», alors que 40 à 50% des Catalans se disent indépendantistes selon les sondages. Le gouvernement «aura des difficultés à gouverner la Catalogne», déclare aussi à l'AFP le politologue José Fernandez-Albertos, qui note que ces mesures unissent indépendantistes et non-indépendantistes autour de la défense des libertés



publiques. «J'espère que tout le monde ignorera les instructions de l'exécutif séparatiste catalan», a déclaré à la BBC le ministre espagnol des Affaires étrangères Alfonso Dastis, en citant aussi l'hypothèse de policiers catalans qui n'appliqueraient pas la loi et seraient alors considérés comme «un groupe de rebelles».

Certains juristes émettent des doutes sur la constitutionnalité des mesures proposées par M. Rajoy, comme Xavier Arbos, professeur de droit constitutionnel à l'université de Barcelone, qui estime notamment que la mise sous tutelle du parlement est un empiètement du pouvoir exécutif sur le législatif. À Barcelone, Ruben Wagensberg, du collectif Debout pour la paix, créé pour épauler des actions de résistance pacifique, a prévenu qu'une réaction était à attendre. «Si la

garde civile entre dans les institutions catalanes (...) il y aura une résistance très dure, pacifique», comme lorsque des milliers d'électeurs se sont massés devant les bureaux de vote le 1^{er} octobre pour les protéger, entraînant de violentes actions de la police pour les déloger. Une situation d'autant plus dure qu'elle risque de provoquer une fuite des investissements et des entreprises de Catalogne, où 1 200 sociétés ont déjà transféré leur siège social ailleurs. D'où les craintes de La Vanguardia, principal quotidien catalan, qui a imploré dimanche Carles Puigdemont de prendre les devants en annonçant cette semaine des élections régionales qui éviteraient l'application de l'article 155. Mais pour l'instant, selon son porte-parole, il ne l'envisage pas. R. C.



Points chauds

Prédécesseurs

Par Fouzia Mahmoudi

Il est naturel que quelques mois après sa prise de pouvoir, Emmanuel Macron soit passé au crible par ses prédécesseurs. Et si François Hollande a été très dur avec le début de mandat de son successeur, il ne semble pas être le seul à avoir des doutes sur la direction de la politique choisie par le jeune président. En effet, l'ancien président de droite Nicolas Sarkozy s'est exprimé cette semaine dans la presse française et son constat est loin d'être favorable. «Il n'a pas d'emprise sur le pays. Il ne s'adresse qu'à la France qui gagne, pas à celle qui perd. Il est déconnecté». Sa façon de diriger la France lui fait même peur. Et l'ancien président va plus loin : «Ça va très mal finir...». Dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, on enfonce le clou : «Macron est quand même arrivé au pouvoir par un hold-up géant!». L'ancien chef de l'État, qui juge la politique de l'ancien ministre de l'Économie de François Hollande trop libérale, aurait confié à un proche qu'il y a «un risque d'éruption politique, que la société est extrêmement violente». Pourtant, entre les deux hommes, les relations seraient au beau fixe. «Nicolas se retrouve un peu dans son tempérament. Macron, c'est l'énergie de Sarkozy avec la tête de Pompidou !», aurait livré un vieil ami de l'ex-président. «Ils se parlent, Macron l'associe. Il sait que, si un jour ça tangué, il aura besoin de Nicolas, d'une forme de cordée», confie un sarkozyste. Emmanuel Macron aurait vivement conseillé à ses ministres de droite, Gérard Darmanin et Bruno Le Maire, de s'entretenir régulièrement avec Nicolas Sarkozy. Même le socialiste Gérard Collomb aurait rendu visite au prédécesseur de François Hollande. Du côté d'Emmanuel Macron, on assure que le rapport de force est en faveur du président. «Emmanuel s'est mis Nicolas dans la poche, vous n'imaginez pas !», se frotte les mains un macroniste. Quoi qu'il en soit, les deux hommes semblent y trouver leur compte. Mais les critiques, malgré tout, venant de ceux de ses prédécesseurs dénotent d'un climat de manque de confiance et d'insécurité vis-à-vis de la politique présidentielle. Depuis quelques mois les critiques pleuvent ainsi sur le jeune dirigeant qui pourrait, par ailleurs, si sa popularité continue de chuter, flirter avec les chiffres catastrophiques de Sarkozy, mais surtout de Hollande dont il a pourtant tant tenu à se démarquer. F. M.

Japon

Nouveau départ pour Shinzo Abe conforté par une solide majorité

Le Premier ministre conservateur japonais, Shinzo Abe, grand vainqueur des législatives de dimanche, s'est engagé hier à travailler avec les États-Unis, la Chine et la Russie pour opposer aux menaces nord-coréennes «une diplomatie forte et déterminée». La coalition formée par le Parti libéral-démocrate (PLD, droite) de M. Abe et le parti Komeito (centre-droit) devrait obtenir 313 des 465 sièges, soit une majorité des deux tiers, selon des estimations quasi définitives de la chaîne publique NHK. Cette majorité ainsi maintenue dans les deux chambres, Shinzo Abe pourrait faire avancer son projet de réviser la Constitution pacifiste, dictée en 1947 par les États-Unis après la reddition du Japon à la fin de la Seconde Guerre mondiale et dont l'article 9 consacre la renonciation «à jamais» à la guerre. Grâce à sa victoire, M. Abe se trouve encore davantage légitimé

dans sa fermeté vis-à-vis de la Corée du Nord, qui a déjà tiré deux missiles au-dessus de l'archipel nippon. Il est favorable à la position de l'allié américain consistant à maintenir «toutes les options», y compris l'option militaire, sur la table. M. Abe a indiqué hier à la presse son intention de «confirmer l'étroite coopération» engagée sur ce dossier avec le président américain Donald Trump, qui doit se rendre à Tokyo début novembre. Il engagerait ensuite des discussions avec les dirigeants chinois et russe. «Nous allons résoudre les questions des missiles, du programme nucléaire nord-coréen, ainsi que des enlèvements avec une diplomatie forte et déterminée», a-t-il déclaré à la presse dans une allusion aux enlèvements de Japonais par Pyongyang dans les années 1970 et 1980. Au pouvoir depuis fin 2012, après un premier exercice raté en 2006-2007, M. Abe, 63

ans, pourrait rester aux commandes jusqu'en 2021, et atteindre le record de longévité d'un Premier ministre japonais.

M. Abe avait ainsi décidé le mois dernier de déclencher des élections anticipées, profitant d'une opposition morcelée. La presse soulignait hier matin le rôle de cette faiblesse de ses adversaires dans sa victoire écrasante.

«Les électeurs ont estimé que les partis d'opposition n'étaient pas capables de diriger un gouvernement. Ils ont choisi Abe qui au moins est mieux, même s'ils avaient des inquiétudes sur la coalition au pouvoir», a commenté le quotidien économique Nikkei.

Le quotidien de gauche Asahi lançait : «La marque 'Abe' n'est plus aussi forte qu'auparavant. Il y a des signes montrant que les électeurs cherchent à changer la situation, tandis qu'Abe est la seule option décente».



Concert du chanteur Idir à Alger

Le rendez-vous avancé aux 4 et 5 janvier

■ Après une longue absence de la scène artistique en Algérie, le chanteur Idir est de retour avec un spectacle musical à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. La date de ce spectacle qui devait être organisé le 12 janvier prochain a été avancée aux 4 et 5 du même mois en raison d'engagements antérieurs, explique l'artiste.

Par Abla Selles

Le chanteur Idir a affirmé dimanche à Alger que son retour sur scène en Algérie en 2018, après une absence de 38 ans, était «motivé par l'officialisation de tamazight», une cause pour laquelle il n'a cessé de militer par son art.

La dernière apparition sur scène en Algérie de l'auteur et compositeur d'expression kabyle remonte à 1979.

Prévu initialement le 12 janvier prochain à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger, le spectacle d'Idir a été avancé au 4 et 5 janvier en raison d'engagements antérieurs, a expliqué Idir qui a entamé une tournée en France et en Belgique notamment, pour la promotion de son dernier album «*Ici et ailleurs*», sorti en avril dernier.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, Idir a expliqué qu'il n'avait jamais éprouvé, ni exprimé le «non désir» de chanter en Algérie, réaffirmant son

attachement à son pays natal malgré les quelque «40 ans d'émigration» ainsi que son engagement pour la langue amazighe qu'il refuse de placer sous une quelconque chapelle politique.

Le chanteur kabyle tient à souligner que son engagement «n'altère en rien (mon) algérianité», une appartenance qu'il a de tout temps revendiquée.

«Je ne trouve pas un semblant de raison de favoriser une langue au détriment d'une autre. Toutes les langues peuvent coexister», a-t-il encore souligné pour mieux clarifier le sens de son combat pour tamazight, qui «ne relève d'aucune velléité politique», a-t-il martelé.

Idir a, d'autre part, considéré l'existence de partenaires, comme l'Onda (Office national des droits d'auteur et droits voisins) et les éditions Izm, son producteur en Algérie, lui donnait une «certaine indépendance» pour organiser ce spectacle, a-t-il dit sans s'étendre sur ce sujet. De son côté, le directeur général de l'Onda, Sami



PH. > D. R.

Bencheikh El Hocine, a précisé que tous les moyens techniques seraient mis en place pour réussir un spectacle de cette envergure. Un coffret contenant les œuvres d'Idir sera édité à cette occasion en collaboration avec les éditions Izm.

L'interprète de l'éternelle «*Avava Inouva*», chanson à succès interprétée dans 20 langues étrangères, a également programmé une tournée, «à partir

de mai», qui devra le conduire à Annaba, Béjaïa, Batna, Constantine et Tlemcen. Le calendrier de cette tournée n'a pas encore été fixé.

A la question de savoir s'il envisageait de mettre fin à sa carrière au terme de sa tournée en Algérie, Idir s'est contenté de dire: «je ferais du mieux que je pourrais pour continuer à produire et à me produire».

Evoquant son dernier album

«*Ici et ailleurs*» dans lequel il a associé de célèbres chanteurs français comme Charles Aznavour et Francis Cabrel, Idir a salué l'implication de ces grands artistes français qui ont interprété en kabyle des extraits de leurs propres chansons.

A. S.

Mostaganem capitale du théâtre 2017

Un colloque international sur le théâtre de Kaki bientôt organisé

Le théâtre régional «Benabdelhalim Djilali» de Mostaganem abritera, les 24 et 25 octobre en cours, un colloque international «Comment lire le théâtre de Kaki», dans le cadre de la manifestation «Mostaganem capitale du

théâtre 2017», a-t-on appris samedi du directeur de la culture, Abdelali Kouidid. Ce colloque abordera le théâtre de Kaki par une lecture académique avec des universitaires et des chercheurs s'intéressant aux legs culturels de Ould Abderrahmane

Kaki, dramaturge et pionnier du 4^e art en Algérie, dans une approche mondiale, européenne et maghrébine pour l'étude et la recherche de ses textes et ses mises en scène. Six assises seront organisées à cette occasion dont celle de jeunes cher-

cheurs proposant 28 communications d'universitaires de Mostaganem, Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Mascara, Oum El Bouaghi, Skikda, Batna, Mila et Tamanrasset, axées sur l'expérience de Kaki et le patrimoine populaire dont celles

«*Brecht et Ould Abderrahmane Kaki*», «*l'effet de distanciation dans le théâtre de Kaki*» et «*tentative de compréhension du théâtre de Kaki*».

Des universitaires de France, d'Italie, de Tunisie et de Libye prendront part à cette rencontre dont le D^r Hadj Dahmane de l'Alsace, la chercheuse Monica Rocky de Naples, Mohamed Mediouni de l'institut supérieur du théâtre de Tunis et Omar Brahim Kelab de Benghazi.

Une séance pratique est prévue avec des metteurs en scène traitant de textes de Kaki, de même que la projection d'un documentaire réalisé dans le cadre de la manifestation «Mostaganem capitale du théâtre 2017» du metteur en scène Mustapha Abderrahmane, intitulé «*Kaki pionnier du théâtre festif*» réunissant des témoignages et des expériences de personnes ayant côtoyé Kaki durant 40 ans.

M. F.

Salon national des arts plastiques d'Annaba

Un vrai dialogue de couleurs

Plus de 50 artistes plasticiens représentant diverses écoles et courants picturaux prennent part au Salon national des arts plastiques, ouvert samedi au palais de la Culture Mohamed Boudiaf d'Annaba.

Pas moins de 160 toiles et sculptures pourront être admirées par le public durant les trois jours de cette manifestation qui se distingue par la qualité des

œuvres exposées. Des œuvres très éclectiques illustrant un legs culturel national et d'autres faisant la part belle à la beauté et à la créativité, selon les organisateurs. Outre l'impressionnisme, le réalisme et l'expressionnisme, ce salon consacre la miniature et la calligraphie arabe contemporaine à l'instar des œuvres de la plasticienne Dalila Belkhoujda de la wilaya d'Annaba. Cet évé-

nement enregistre aussi la présence remarquable de l'art contemporain à travers des compositions de couleurs et de sculptures traitant de sujets sociétaux et d'autres en rapport avec l'histoire et le patrimoine, selon l'artiste Mohamed Demisse qui a reçu un hommage particulier par les organisateurs du salon pour sa contribution à la mise en valeurs de la scène

artistique locale. Des artistes plasticiens qui se sont distingués en utilisant des matériaux de récupération pour leurs créations, prennent également part à ce salon, à l'image de Nouredine Teberha de la wilaya de Biskra qui a transformé des morceaux de cuivre et de bois récupérés en œuvres d'arts modernes et raffinées.

N. R.

Préservation de la musique malouf

Plus d'efforts recommandés

Le recul de la musique malouf authentique et la faiblesse de son audience parmi notamment les jeunes exigent davantage d'efforts pour la préservation de ce patrimoine, ont affirmé des artistes et intellectuels en marge du concert organisé samedi soir à Souk Ahras par l'association Ichbilila pour la musique andalouse.

Cette musique s'est particulièrement distinguée sous l'occupation coloniale comme forme

de résistance artistique et d'affirmation de l'identité arabo-musulmane de l'Algérie, a estimé Mourad Rifi, membre du conseil national des arts et des lettres (CNAL), lors de la rencontre organisée en présence des autorisés de la wilaya à l'initiative commune de la direction de la culture et de l'académie de la société civile. Pour le même intervenant, la société a étreint cette musique après 1962 en l'honneur à l'occasion des fêtes

et cérémonie mais cela a bien changé avec les vagues successives des nouvelles musiques légères des jeunes générations. Des associations se sont de ce fait constituées pour tenter de préserver cette musique authentique en l'enseignant dans les maisons de jeunes et dans des écoles de musique, est-il noté.

Selon Rifi, les premiers cheikhs du malouf à Souk Ahras furent incontestablement Ali Triki, Belkacem Bouteghane dit

Rais, Mohamed Benzerga et son frère Mouldi ainsi que Mostafa Errifi qui avait dirigé la zouïa Aïssaoua de 1952 à 1976.

Le concert a été animé par des artistes de Constantine, Annaba, Skikda, Mila, Guelma et Souk Ahras dont Salim Fergani, Larbi Ghazel, Dhib Ayachi, Salim Refès, Fayçal Kahina, Mebarek Dekhla, Toufik Tayar, Fateh Rouana et l'association constantinoise Beyt El Malouf.

F. H.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie de la Fondation Ahmed-et-Rabah Asselah (Alger-Centre)

Jusqu'au 28 octobre : Exposition de peinture de l'artiste Katia Challal.

Musée national public d'art moderne et contemporain d'Alger

Jusqu'au 29 octobre : Exposition «Paysages et portraits dans la collection du Musée».



Coup-franc direct

Il était temps

Par Mahfoud M.

La FAF a, enfin, décidé d'une action qui reste tout à son honneur et qui est de relancer les stages réguliers pour l'équipe nationale qui se faisait du temps des Madjer, Merzekane, Belloumi et co et qui ont réussi dans les années 80, grâce justement à cette méthode de travail introduite par les entraîneurs du bloc de l'Est qui prenaient en charge la sélection nationale à cette époque. En effet, le fait de se retrouver, à chaque fois, dans des stages réguliers, ces joueurs augmentent leurs chances d'être plus prêts pour les compétitions internationales dans lesquelles ils doivent être présents sur tous les plans que ce soit physiquement, techniquement ou sur le plan de la cohésion. Bien sûr que cela est quelque peu insuffisant étant donné que, et pour le moment, ce sont les joueurs évoluant à l'étranger qui composent en majorité l'EN contrairement à ce qui se faisait par le passé quand le joueur local avait plus de chances d'évoluer en sélection. Il était temps, malgré cela, car les joueurs ont un grand déficit sur tous les plans et se doivent de travailler sans relâche s'ils souhaitent être prêts à relever le défi dans les prochaines échéances qui attendent l'EN qui est appelée à atteindre les demi-finales de la CAN 2019 comme cela est stipulé dans le contrat de ce staff conduit par Madjer.

M. M.

Tour d'Algérie-2017 de cyclisme (5^e étape) Bengayou vainqueur, le Marocain Hida maillot jaune

LE COUREUR algérien Bengayou Abderaouf de l'Atlas blidéen a remporté dimanche la cinquième étape du Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), courue entre Laghouat et Djelfa, alors que le maillot jaune de leader est revenu au Marocain Hida Abdellah. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée de la course, longue de 112 Km, dans le temps de 2h45:12, devant ses deux compatriotes Abderrahmane Mansouri du Club Sovac (2h45:18) et Ismaïl Lallouchi du GS Pétroliers (2h45:21). Le Tunisien Ali Nouisri a perdu son maillot jaune de leader au profit du Marocain Abdellah Hida, alors que les Algériens Yacine Hamza (GS Pétroliers) et Abderrahmane Mansouri (Club Sovac) ont gardé respectivement les maillots vert du meilleur sprinteur et blanc du meilleur espoir. L'Algérien de l'Atlas blidéen Mekour Mohamed a mérité le maillot

orange du coureur le plus combatif de l'étape. Après 25 kilomètres de course, la première échappée a été déclenchée par sept coureurs dont cinq Algériens, un Syrien et un Marocain. Ce groupe de tête a franchi le premier sprint de l'étape situé dans la localité de Sidi Makhlouf (38,5 Km), remporté par l'Algérien Ismaïl Lallouchi. Continuant leurs efforts, les hommes de tête sont arrivés à prendre plus de trois minutes sur le peloton. L'Algérien Lallouchi a réussi à remporter le deuxième sprint situé dans la ville d'Aïn El-Roumia (75,5 Km). Dans les trois derniers kilomètres de l'étape, l'Algérien Bengayou de l'Atlas blidéen a surpris ses coéquipiers d'échappée en allant seul chercher la victoire d'étape à Djelfa. La sixième et avant-dernière étape du Tour d'Algérie cycliste 2017 aura lieu lundi entre Djelfa et M'sila sur une distance de 131 Km.

Volley-ball /CAN-2017 (messieurs/Gr. D) Bon départ des Verts devant le Botswana

LA SÉLECTION algérienne messieurs de volley-ball a bien entamé le Championnat d'Afrique des nations en battant facilement son homologue du Botswana sur le score de 3 sets à 0, en match comptant pour la 1^{re} journée du groupe D de la compétition disputé dimanche au Caire. Les scores des sets ont été comme suit : 25-15, 25-13 et 25-17. Dans l'autre match du groupe D, le Rwanda s'est imposé devant le Tchad par 3 à 0 (25-20, 25-21, 25-15). Lors de la 2^e journée prévue demain lundi l'Algérie affrontera le Tchad (12h00) alors que le Botswana sera opposé au Rwanda (14h00). Le groupe A est composé de l'Égypte, du Niger et de la RD Congo tandis que le groupe B est constitué de la Tunisie, du Ghana, du Kenya et de la Libye. Le groupe C comprend, lui, le Cameroun, le Maroc et le

Nigeria. Au total, 14 pays prennent part au Championnat d'Afrique qui se déroulera jusqu'au 29 octobre au Caire. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les quarts de finale et les trois premiers du classement final assureront leur qualification au Mondial 2018 prévu du 10 au 30 septembre en Italie et Bulgarie.

Aviron/Championnat d'Afrique (seniors et juniors) L'EN vice-championne d'Afrique avec 19 médailles

LA SÉLECTION algérienne d'aviron a pris la 2^e place au classement final du Championnat d'Afrique (seniors, juniors et U23), organisé du 20 au 22 octobre aux berges du lac de Tunis, en décrochant 19 médailles (8 or, 9 argent et 2 bronze), à l'issue de la 2^e et dernière journée disputée

Equipe nationale Le regroupement permanent de retour

■ Le bureau fédéral a avalisé une nouvelle (ancienne) orientation qui est de revenir aux regroupements ou stages périodiques qui se faisaient auparavant en équipe nationale, mais qui concerne surtout les joueurs locaux.

Par Mahfoud M.

En effet, il faut savoir que les joueurs évoluant à l'étranger ne peuvent pas à chaque fois se déplacer en Algérie étant donné qu'ils ne peuvent être présents que lors des dates-FIFA. Cette disposition avait été proposée par de nombreux observateurs de la chose footballistique dans notre pays qui avaient rappelé que c'est cela qui a été derrière notre réussite dans les années fastes de la balle ronde nationale, éventuellement dans les années 80 et début des années 90. Ainsi, donc, les meilleurs joueurs locaux seront en regroupement permanent une fois par mois où ils travailleront dur avec le sélectionneur national pour tenter de travailler la cohésion afin qu'ils soient prêts pour les rendez-vous officiels. L'actuel bureau pense que cela est la seule solution pour tenter de relancer le football national qui se retrouve dans



Ph. S. D. K.

l'impasse avec le manque de travail au sein de la sélection nationale qui est toujours obligée d'attendre les dates-FIFA pour pouvoir regrouper tout le monde, ce qui est insuffisant surtout si on prépare un rendez-vous très important comme la CAN, par exemple, qui nécessite beaucoup de travail et des matchs amicaux. Ainsi, le nouvel staff technique national aura là une

belle occasion de bien peaufiner la préparation de son groupe pour le préparer pour les prochaines échéances, sachant que c'est ce qui est manquant aux précédents sélectionneurs qui ne pouvaient pas se contenter de quelques stages avant d'entrer dans le vif du sujet et se lancer dans une compétition qui demande un peu plus de travail.

M. M.

Le Havre Ferhat s'illustre encore

L'attaquant international algérien du Havre, Zinedine Ferhat caracole toujours en tête du classement des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française de football, avec six offrandes en douze journées. Le doyen des clubs français reste sur un nul à domicile contre Châteauroux (1-1), mais cet échec n'a pas empêché l'ancien N.7 de l'USM Alger de conserver sa place en tête du classement des meilleurs passeurs, où il

devance sur le podium Julien Faussurier et Diego Rigonato, respectivement sociétaires du Stade brestois et du Stade de Reims, avec cinq offrandes chacun. Un deuxième Algérien a fait son apparition dans le Top 10 des meilleurs passeurs du Championnat de Ligue 2 française à l'issue de la 12^e journée, disputée ce week-end. Il s'agit de l'ancien Marseillais Karim Ziani, actuellement à l'US Orléans et qui pointe à la 6^e place avec trois offrandes. L'ex-international

algérien (35 ans) partage cette 6^e place avec Rémy Dugimont (Clermont Foot), Ghislain Gimbert (AC Ajaccio), Jean-Pascal Fontaine (Le Havre AC), Kevin Fortune (RC Lens), Romain Grange (Niort) et Pierre Bouby (US Orléans). Ferhat (24 ans) a été sacré meilleur joueur du Championnat de Ligue 2 française au mois d'août dernier, devant le meneur de jeu du FC Sochaux, Florian Martin et l'attaquant de Lorient, Denis Bouanga.

Basket-ball /Championnat arabe des clubs (messieurs)

Le GSP jouera dans le groupe C

La formation algérienne du GS Pétroliers évoluera dans le groupe C lors du 30^e Championnat arabe des clubs champions de basket-ball messieurs, prévu du 23 octobre au 2 novembre à Salé (Maroc), en compagnie du club organisateur de l'AS Salé, d'Al-Ahly (Emirats arabes unis) et d'Al-Fath (Arabie

Saoudite), selon les résultats du tirage au sort effectué dimanche. Les Algériens entameront la compétition mardi face au Ahly des Emirats avant de croiser le fer mercredi avec l'AS Salé puis les Saoudiens d'Al-Fath samedi prochain. L'entraîneur du GSP, le Français Nicolas Meistelman, s'était montré «confiant» quant aux chances de ses joueurs de réussir une belle prestation dans ce rendez-vous arabe après avoir raté le podium lors de la précédente édition en Tunisie. «Nous avons fait une énorme préparation dans l'optique de jouer les premiers rôles au Championnat arabe qui reste notre objectif en ce début de saison. Nous allons aborder la compétition match par match et essayer de réaliser la meilleure performance pos-

sible», a-t-il déclaré à l'APS avant le départ au Maroc. Le groupe A est composé d'Al-Jazira (Égypte), du FUS Rabat (Maroc), de la JS Manazeh (Tunisie) et du Mahreq (Bahreïn), alors que la poule B comprend Al-Gharrafa (Qatar), Nazoua (Oman), les FAR Rabat (Maroc) et Homentmen (Liban). Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les deux meilleurs terminant à la troisième place se qualifieront aux quarts de finale. Lors de la dernière édition disputée en Tunisie, l'ES Sahel avait remporté le trophée en s'imposant devant l'AS Salé en finale (72-62). La meilleure performance algérienne au Championnat arabe des clubs champions a été réalisée par l'ECT d'Alger qui a remporté le trophée en 1989.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mauvaises conditions de vie à Tichy et Boukhelifa/ Béjaïa

Des villageois se rassemblent devant le siège de la wilaya

DES DIZAINES de villageois issus des hameaux des communes de Tichy et de Boukhelifa, (est de la wilaya) ont observé hier, un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya. Ils sont venus des villages enclavés et situés en hauteur comme Izoumèn et Aït Melloul relevant de Tichy et le village Aït Guendoul issus territorialement de la municipalité de Boukhelifa. Ces derniers réclament la prise en charge d'un bon nombre de revendications visant l'amélioration de leurs conditions de vie telles que le renforcement du réseau d'eau potable, afin de mettre fin à la détresse hydrique que vit la région tout au long de l'année, la réalisation des réseaux d'assainissement, le raccordement des villages au gaz naturel, la restauration et la dotation en équipement des salles de soins de la région et enfin le revêtement des chemins communaux débouchant vers ces villages afin de permettre leur désenclavement surtout durant la période des grands froids et de neige et empêcher l'exode rural qui avait

déjà commencé durant les années 1990 mais qui est aujourd'hui une réalité qu'il faut stopper. Une délégation des représentants des trois villages a été reçue par le chef de cabinet du wali. Lequel a demandé aux protagonistes «d'attendre jusqu'au lendemain des élections pour la prise en charge des revendications avancées», déclarait l'un des représentants de la délégation au sortir de la réunion. «Nous allons attendre l'après-élections mais, après chacun assume ses responsabilités», dira-t-il sur radio Soummam. Il a fait observer que «la route menant à ces villages n'est plus praticable et est totalement dégradée ce qui pousse les transporteurs notamment, les taxis, à refuser de l'emprunter et s'arrêter à Tagoba». Le représentant des villageois a relevé aussi «le manque de ramassage scolaire qui contraint les écoliers à sortir très tôt le matin et parcourir environ 6km pour rejoindre leurs établissements chaque jour pour rentrer très tard le soir chez eux». **Hocine Cherfa**

Egypte

L'aviation bombarde huit véhicules chargés d'armes

L'ARMÉE de l'air égyptienne a bombardé lundi huit véhicules tout-terrain soupçonnés de transporter des armes de contrebande depuis la Libye voisine, ont rapporté des médias, citant le porte-parole de l'armée. «Huit véhicules tout-terrain transportant d'importantes quantités d'armes, de munitions et de matières explosives, ont été détruits et les passagers de ces véhicules tués au cours de cette opération», a précisé l'armée de l'air égyptienne dans un communiqué. Dans le communiqué, le porte-parole, le colonel Tamer el-Rifaï, a indiqué que cette opération s'est déroulée «simultanément avec les opérations de

ratissage pour poursuivre les éléments terroristes qui ont perpétré l'attaque terroriste dans la zone des oasis». Vendredi soir, 16 policiers ont été tués et 13 autres blessés dans des combats avec des terroristes dans le désert occidental, à moins de 200 kilomètres du Caire, selon le bilan officiel du ministère de l'Intérieur. L'armée de l'air affirme avoir «déjoué une nouvelle tentative d'infiltration à travers les frontières occidentales» de l'Egypte. Fin septembre, l'armée de l'air avait déjà détruit dix véhicules soupçonnés de transporter des armes dans la même zone. **L. O.**

Bordj Badji Mokhtar

Cinq contrebandiers appréhendés et un pistolet mitrailleur kalachnikov saisi

CINQ contrebandiers ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur de type kalachnikov et une quantité de munitions ont été saisis par un détachement de l'Armée nationale populaire à Bordj Badji Mokhtar, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de

l'ANP a appréhendé à Bordj Badji Mokhtar, cinq contrebandiers et saisi un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munitions et divers outils d'orpaillage», précise la même source, soulignant qu'un autre détachement a saisi «50 quintaux de tabac à El-Oued, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 2 894 unités de différentes bois-



Tizi Ouzou

600 migrants nigériens transférés à Tamanrasset en prévision de leur rapatriement

■ *Quelque 602 ressortissants de nationalité nigérienne en situation irrégulière ont été regroupés ces derniers jours à Tizi Ouzou et transférés avant-hier vers Tamanrasset en prévision de leur rapatriement dans leur pays d'origine, a annoncé hier, la cellule de communication de la wilaya de Tizi Ouzou dans un communiqué.*

Par Hamid M.

Le regroupement de ces migrants a pris trois jours et a été fait au niveau de la salle Saïd-Tazrouf de la nouvelle ville de Tizi Ouzou. Ces ressortissants ont été transpor-

tés à bord de 17 autobus, selon les précisions fournies par la même source. Le convoi comprenait également deux ambulances médicalisées, deux semi-remorques pour le transport des effets des intéressés, un camion

frigorifique pour le transport des kits alimentaires, dons du Croissant-Rouge algérien. Quelques trente agents bénévoles du CRA ont encadré cette opération. Ce rapatriement de réfugiés nigériens intervient après le démantèlement d'un camp de fortune de migrants installé près de la gare multimodale de Bouhinoun, sur la rocade sud de la ville de Tizi-Ouzou, en juillet dernier, pour les reloger depuis dans les hangars désaffectés de l'Enièm, à l'entrée Est de Tizi-Ouzou. **H. M.**

Droque à Ighil-Ali/ Béjaïa

Un individu arrêté en possession de cannabis

«LA POLICE judiciaire de la daïra d'Ighil Ali a surpris un individu en flagrant délit de possession de drogue de type «cannabis» au courant de la semaine dernière», a-t-on appris hier de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il s'agit de B.M. âgé de 46 ans, natif de la localité. Un dossier pénal a été élaboré à son encontre et il a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Akbou qui l'a cité à comparaître. Après quoi, il a été

condamné par la justice «à deux mois de prison avec sursis et à payer une amende de 20 000 DA», précise notre source. **H.C.**

Jijel

Arrestation d'une terroriste âgée de 69 ans

UNE TERRORISTE âgée de 69 ans, épouse d'un terroriste abattu et mère de deux terroristes également abattus, a été capturée lundi à Jijel par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, un détachement de l'ANP a capturé, le 23 octobre 2017 à Jijel, la terroriste «H. Cherifa» âgée de 69 ans, épouse du terroriste abattu «B. Ismail» et mère de deux terroristes abattus «B. Othmane» et «B. Saïd», précise la même source, ajoutant que «cette terroriste avait rallié les groupes terroristes en 1996». Cette opération rentre dans le

même contexte de l'opération de qualité menée par un détachement de l'ANP hier 22 octobre 2017 près de la commune de Selma Ben Ziad, daïra d'El Aouana, wilaya de Jijel (5^e Région militaire) ayant permis d'éliminer deux dangereux terroristes, et qui ont été identifiés. Il s'agit de «B. Boudjaafar» et «B. Saïd» alias «Abou Zakaria», souligne le MDN.

Par ailleurs, il «a été procédé à l'identification du terroriste capturé, hier, à la wilaya de Jijel. Il s'agit de «Z. Abdelhadi» alias «Abderrahim», qui avait rallié les groupes terroristes en 1995», conclut le MDN. **L. M.**